

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 28 (1971)

Heft: 2

Rubrik: Ski de fond, ski de randonnée

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ski de fond ski de randonnée

Association des écoles suisses de tourisme à ski

Lors du 1er cours central de formation pour dirigeants d'écoles de tourisme à ski à Schwarzenbühl, du 3 au 5 avril 1970, il a été décidé à l'unanimité qu'une association devait être fondée sous le contrôle de la FSS.

Une commission de travail, composée de MM. Karl Braschler, Hans Ammann et Victor Stoll, a été chargée des travaux préparatoires.

Les pourparlers avec les cantons ayant réglementé l'enseignement du ski touchent à leur aboutissement et correspondent aux exigences de la FSS. Partout où se trouve déjà une école de ski désireuse de pratiquer elle-même l'enseignement du ski de tourisme, il faut s'efforcer d'arriver à une collaboration permettant que les dirigeants ou moniteurs formés par nous puissent mettre sur pied une sous-section tourisme à ski, sous la direction de l'école de ski. Là où il n'existe pas encore d'école de ski, le canton peut, sur demande de la FSS, accorder une autorisation pour la direction d'une école de ski de tourisme, pour autant que dirigeants et moniteurs aient été formés par la FSS.

Les pourparlers avec l'Association suisse de tourisme pédestre (SAW) et avec la FSS ont également abouti à une entente. Les circuits pour tourisme à ski utilisés dans le cadre des écoles de tourisme à ski doivent toujours être tracés et ne doivent qu'alors être balisés par la nouvelle signalisation LLL/SSV. Cette signalisation est obligatoire pour les écoles suisses de tourisme à ski. Elle peut s'obtenir directement auprès de la maison Tobler & Co., à Altstätten/SG.

Les itinéraires pour tourisme à ski conduisant pour la plupart d'une localité à une autre, et n'étant pas toujours tracés, seront également balisés avec la nouvelle signalisation représentant un skieur stylisé.

Dans le cadre d'une grande action LLL/SSV, une brochure consacrée au tourisme à ski sera publiée à un grand tirage et distribuée gratuitement avec chaque paire de skis de fond ou de tourisme. Cette brochure aura pour but d'informer sur le sens et le but du tourisme à ski, sur ses bienfaits pour l'organisme humain, sur l'équipement nécessaire, ainsi que sur le mode d'apprentissage de la pratique. Il y sera joint une liste, comprenant toutes les écoles suisses de tourisme à ski, plus toutes les écoles de ski enseignant également la pratique du ski de tourisme, ainsi que les circuits de ski de tourisme entretenus et les itinéraires de ski de tourisme prévus. Cette brochure sera une importante propagande gratuite pour toutes les écoles de tourisme à ski.

Au cours de tous les pourparlers que la commission de travail a entretenus avec les autorités cantonales et les associations, il s'est avéré que la décision de créer une propre association suisse des écoles de tourisme à ski était juste. Il était grand temps!

Insigne commun pour les écoles suisses de tourisme à ski

En collaboration avec l'action LLL/SSV, un insigne brodé a été créé. Au centre, on y verra le signet LLL/SSV. Autour, en cercle, le texte «Ecoles suisses de tourisme à ski» avec la croix fédérale et la désignation de l'école en question. Prix approximatif de l'insigne: 10 fr. Je vous recommande de passer vos commandes le plus rapidement possible, afin que la fabrication puisse être terminée pour cet hiver.

Plaquette LLL/SSV bronze 1 fr. par pièce.
Nous recommandons la remise gratuite de cette plaquette aux personnes ayant accompli un cours.
Veuillez également passer à temps vos commandes.

Programme d'action pour le tourisme à ski, hiver 1970/71

Principe:

Tout le programme d'action se déroule sous le signet commun LLL/SSV.

Coordination et direction:

FSS, ressort tourisme à ski. Chef de ressort: Karl Braschler, Stegenweg 28, 3172 Niederwangen.

Ecoles de tourisme à ski:

Réunion des écoles de tourisme à ski disposant de dirigeants formés, en «Association des écoles suisses de tourisme à ski», sous la direction de la FSS.

Entente avec les cantons ayant une réglementation pour les professeurs de ski, en vue d'obtention de l'autorisation pour des écoles de tourisme à ski sous la direction de dirigeants d'écoles de ski de tourisme ayant une formation. Dans les localités où existent déjà des écoles de ski, les écoles de ski de tourisme doivent y être adjointes.

Enseignement:

Publication de directives pour l'enseignement du ski de tourisme par la FSS.

Cours pour la formation de dirigeants d'écoles de tourisme à ski.

Cours pour la formation de moniteurs pour les écoles de tourisme à ski.

Cours pour la formation de moniteurs de ski pour le tourisme à ski, en collaboration avec Karl Gamma.

Circuits pour le ski de tourisme:

Parcours tracés en permanence et balisés uniformément avec le signet LLL/SSV. Couleur: jaune. Obligatoire pour les écoles de tourisme à ski. Dans les stations de sports, convient comme circuits de ski de tourisme pour tout le monde.

Des directives analogues à celles pour le tourisme à ski seront établies.

Actuellement, il y a déjà environ 40 circuits utilisables.

Remise de la signalisation à un prix fortement réduit: 2 fr. par tableau de signalisation.

Commande directe à la maison Tobler & Co., 9450 Altstätten.

Itinéraire pour ski de tourisme:

Collaboration entre l'Association suisse de tourisme pédestre (SAW) et la FSS.

Itinéraires pour ski de tourisme balisés uniformément d'une localité à une autre au moyen d'un signet représentant un skieur stylisé. Couleur: j a u n e.

Des lignes de conduite sont élaborées par SAW/FSS.

Inscription d'itinéraires de ski de tourisme prévus: auprès des sections cantonales de la SAW ou directement auprès de la FSS.

Durant l'hiver prochain, il devra être créé 1 à 2 itinéraires pour ski de tourisme dans chaque région.

Marches populaires à ski:

En plus des marches populaires déjà traditionnelles — Alpsteinlauf 25 km, Einsiedeln 25 km, Morgarten 15 km, Marathon engadinois 42 km — d'autres organisateurs seront recherchés dans des régions diverses.

Le règlement de concours pour les marches populaires à ski sera adapté aux conditions actuelles par la FSS, sur la base des expériences faites jusqu'ici.

Propagande:

Affiche LLL

Propagande dans les écoles, fabriques, hôpitaux, salles d'attente chez les médecins, etc.

Plaquette LLL/SSV

Soit action de vente par la FSS, soit remise comme distinction, en bronze, après accomplissement d'une école de tourisme à ski. Les touristes ayant parcouru 500 km à ski reçoivent la distinction en argent; pour 1000 km distinction en or. Fourniture par la FSS.

Signet LLL/SSV pour importateurs

Le signet LLL/SSV devra être apposé sur les articles de ski de fond et de tourisme.

Brochure consacrée au tourisme à ski
En collaboration avec la FSS, la Conférence des directeurs-accidents (UDK) et les importateurs, une brochure détaillée sera éditée concernant le tourisme à ski. Distribution prévue:

- avec chaque paire de skis de fond ou de tourisme
- dans les commerces d'articles de sports
- par les offices de tourisme
- aux participants à des marches populaires
- etc.

Concerne: Fondation d'une Association des écoles de ski nordique

Dans le délai imparti pour les inscriptions, toutes les écoles de ski nordique intéressées ont annoncé leur adhésion à notre association, en sorte que la fondation de notre association est devenue réalité. L'assem-

blée de fondation proprement dite aura lieu en même temps que le 2e cours de formation pour les dirigeants d'écoles de ski nordique, au printemps 1971. Jusqu'à cette date, prière d'examiner encore attentivement les statuts et de soumettre les éventuelles suggestions de modifications directement à M. Karl Braschler, Stegenweg 28, 3172 Niederwangen.

Jusqu'à cette assemblée constitutionnelle, le comité sera composé comme suit:

Président: Karl Braschler, Stegenweg 28, 3172 Niederwangen.

Vice-président: Victor Stoll, Hauptstrasse 18, 4334 Sisseln.

Directeur technique: Hans Ammann, Langenegg, Starckenbach, 9656 Alt St-Johann.

Assesseurs: Henri Berdat, 1249 Russin; Edy Schild, Hôtel des Alpes, 3718 Kandersteg; Peter Baumann, Saumackerstrasse 5, 8048 Zurich.

Appellation

La plupart ont choisi l'appellation: Ecole de ski nordique. Certains, cependant tiennent à enseigner non seulement le ski de promenade mais aussi le fond, c'est pourquoi ils se désigneront par: Ecole de ski promenade et de fond. Nous tiendrons compte des deux désignations, mais pour simplifier, notre brochure ne fait pas la distinction. Par contre, cette différenciation existera pour les insignes brodés (voir modèle).

(Note de la rédaction: le terme «randonnée» nous paraît mieux convenir. Il est utilisé en France et dans Jeunesse et Sport).

Attestation pour enseignement de ski nordique

Les participants à notre 1er cours reçoivent une attestation.

Quiconque enseigne durant l'hiver prochain sans avoir participé à un cours de formation, voit son attention attirée sur le 2e cours 1971. La publication sera faite dans le «Ski», probablement en janvier 1971.

Insigne pour moniteurs de ski nordique

Un insigne très simple mais joli a été créé. Autour d'une croix suisse sur fond rouge, il a été brodé en lettres jaunes «Ecole de ski nordique».

Son prix est de 10 fr. par pièce. Ceux qui n'auraient pas encore passé leur commande sont priés de le faire immédiatement, car les délais de livraison sont de 3 à 4 semaines. Il a été tenu compte des écoles qui n'enseignent pas uniquement le ski de promenade (ski nordique), mais aussi le fond; l'insigne portera une inscription y relative. Prière d'indiquer l'appellation exacte en passant la commande d'insignes. Cette commande sera adressée directement au Secrétariat central de la FSS, au moyen du bulletin ci-joint. Les insignes déjà commandés seront livrés dans le courant de novembre.

Plaquette LLL/FSS comme distinction pour skieurs nordiques

Nous suggérons que les écoles de ski nordique remettent gratuitement cette petite plaquette aux skieurs ayant accompli un cours, en guise de distinction. Les commandes sont à adresser directement au Secrétariat central de la FSS, au moyen du bulletin ci-joint. Les plaquettes déjà commandées seront livrées en décembre.

Distinction pour skieur ayant accompli 500/1000 km

En annexe, vous trouvez une attestation pouvant être remplie par tout skieur désireux d'obtenir la distinction LLL/FSS en argent pour 500 km ou celle en or pour 1000 km. Ces formules d'attestation sont fournies par les écoles de ski nordique ou le Secrétariat central FSS. Pour être valables, ces attestations doivent être contrôlées et approuvées par le président d'un ski-club ou par le dirigeant d'une école de ski nordique. La remise des distinctions est effectuée par le Secrétariat central FSS.

Brochure «ski nordique»

En collaboration avec d'autres organisations intéressées au ski nordique, une brochure «ski nordique» a été éditée sous la direction de la FSS. Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier ici tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cette œuvre commune, en particulier les rédacteurs, soit MM. Prof. Troller, Dr Frey, Hans Ammann, Cosandier, mais aussi les entreprises ayant accordé un large appui financier à l'action LLL/FSS.

Cette brochure «ski nordique» sera surtout distribuée dans les magasins d'articles de sports, avec chaque paire de skis de fond ou de tourisme. De cette manière, chaque acheteur de skis nordiques recevra gratuitement de précieux conseils et il pourra contribuer à faire de la propagande pour cette discipline de ski.

Prochain cours pour dirigeants d'écoles de ski nordique

Ce cours aura lieu au printemps 1971. Il sera publié en janvier. Il se déroulera dans un cadre semblable à celui du 1er cours.

Film: ski nordique

Sous le sigle LLL/FSS, un merveilleux film en couleurs a été réalisé. Il est consacré au ski nordique et sera présenté cet hiver dans les salles de cinéma publiques, comme avant-programme. La FSS a aussi reçu un film de propagande destiné à être projeté dans le cadre des ski-clubs et écoles de ski. Les commandes sont à adresser au Secrétariat central de la FSS.

Nous donnons ci-dessous une liste des circuits et des écoles de ski de randonnée, en ne mentionnant que ce qui touche de près la Suisse romande et en signalant que le nombre total est presque triple.

Circuits de ski de randonnée

Gstaad: Verkehrsbüro, 3780 Gstaad, téléphone (030) 4 10 55.

Hoch-Ybrig: Jules Eberhard, Hoch-Ybrig AG, 8842 Unteriberg, téléphone (055) 6 54 44.

Jura: La Ferrière-Breuleux, Les Breuleux-Reussilles: Jean von Kaenel, dir. chemin de fer du Jura, 2710 Tavannes, téléphone (032) 91 27 45.

Montfaucon: Schweiz. Reisekasse Bern, téléphone (031) 22 66 33 et Walter Zeugin, 2875 Montfaucon, téléphone (039) 55 11 48.

Les Pléiades sur Blonay: René Karlen, 1804 Corsier, téléphone (021) 51 92 14.

Mont-Soleil: André Cattin, 2610 Mont-Soleil, tél. (039) 4 13 69.

Saas-Fee: Verkehrsverein, 3906 Saas-Fee, tél. (028) 4 81 58.

Weissenstein: Kurhaus Weissenstein, tél. (065) 2 17 06 et Bergbahn Nesselboden, tél. (065) 2 18 27.

Ecoles suisses de ski de randonnée

Alt St. Johann: Hans Ammann, Langenegg, 9656 Alt St. Johann, tél. (074) 5 24 55.

Les Cernets sur Verr.: Michel Rey, 2126 Cernets sur Verr., tél. (038) 9 32 65.

Champex: Noël Crettex, Bâtiment, 1938 Champex, téléphone (026) 4 16 29.

Gantrisch, Schwarzenbühl: Willy Gilgen, Keltenstrasse 31, 3018 Bümpliz/Berne, tél. (031) 56 68 09.

Genève/St. Cerques: Delacroix Sports S. A., Mr. Berdat, 57, rue Rhône, 1211 Genève, tél. (022) 25 12 80.

Im Fang: Alfons Schuwey, 1631 Im Fang; Alfons Jaggi, 1631 Im Fang, tél. (029) 7 82 27.

Maggingen/Biel: Roger Nussbaumer, Kutterweg 17, 2500 Biel, tél. (032) 6 06 92.

Neuchâtel-Chaumont: Gérard Schertenleib, 2067 Chaumont, tél. (038) 3 24 60.

Oberwald: Karl Hischer, 3981 Oberwald, tél. (028) 8 21 28.

Tête-de-Ran: Villemain Maurice, République 14, 2208 Les Hauts-Geneveys, tél. (038) 7 09 45.

Vallée de Joux: Raboud Serge, ISBA-Sport, 1341 l'Orient.

Ecole de ski de fond

Einsiedeln: Alois Kälin, Mythenstr. 33, 8840 Einsiedeln, tél. (055) 6 08 29.

Enseignement du ski de randonnée dans le cadre d'écoles suisses de ski

Adelboden: Erwino Hari, Schlegeli, 3715 Adelboden, téléphone (033) 73 16 80.

Villars sur Ollon: Jean-Louis Chable, directeur de ski., 1884 Villars sur Ollon, téléphone (025) 3 20 58.